

Bruxelles, 10 décembre 1986

Note BIO (86) 342 aux Bureaux Nationaux
c.c. membres SPP

432

Objet: Réunion de la Commission du 9 décembre

Rendant compte de la réunion de la Commission, qui s'est tenue mardi 9 décembre à Strasbourg, le Porte-Parole a indiqué que les débats du collège ont porté principalement sur:

- LA LIMITATION DE VITESSE SUR ROUTES DANS LA COMMUNAUTE: La Commission s'est engagée à étudier ce problème à la demande du Conseil de ministre. Elle a eu un premier débat à ce sujet et a défini son approche en la matière qui repose sur

a) la nécessité d'une limitation de vitesse pour des raisons tenant à la protection de l'environnement et à la réduction des accidents;

b) la nécessité de limiter la vitesse sur toutes les routes, depuis les autoroutes jusqu'aux routes secondaires, et pour tous les véhicules;

c) la nécessité de prendre une décision qui comporte un effet juridique contraignant.

Sur ces bases la Commission poursuivra ses réflexions, également à la lumière des discussions au sein du Conseil transports des 15 et 16 décembre, et fera une proposition dans un proche avenir.

- LE PROGRAMME "EUROPE CONTRE LE CANCER":

Le vice-président Marin a donné une conférence de presse à ce sujet (voir Bio séparée et note P-101 et Mémo 159).

- LES TAC ET QUOTA 1987 POUR LA PECHE:
Voir P-103 et Bio séparée).

- L'APPROVISIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE EN GAZ NATUREL:
Il s'agit d'une étude factuelle, présentée par M. Mosar, sur la base des travaux des experts (voir P-102).

- L'INGENIERIE FINANCIERE ET LE FINANCEMENT DES GRANDES INFRASTRUCTURES:

M. Matutes est habilité à mettre au point les textes sur ces sujets et il les présentera à la presse demain à midi.

- LA LIBERATION DE LA DEUXIEME TRANCHE DU PRET A LA GRECE: Il s'agit de 875Mecus, pour lesquels le Conseil Eco-Fin et le Comité monétaire de lundi dernier ont donné un avis favorable et que la Commission a donc décidé d'attribuer à Athènes, sous certaines conditions:

- Introduction de la TVA à partir du 1/1/1987,
- élimination progressive des aides à l'exportation,
- suppression progressive des dépôts obligatoires à l'importation.

Documents distribués au Rendez-vous de midi:

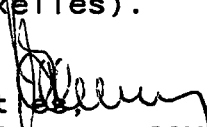
IP 608: Commission autorise Klöckner Stahl à acquérir 26,4% du capital de Hellenic Steel

Mémo 151: Réunion ministérielle COM-Etats-Unis

Mémo 155: Réunion ministérielle COM-Japon

Mémo 157: Préparation du Conseil Affaires sociales

Mémo 158: Relations CE-Finlande (réunion du comité mixte, 11/12 à Bruxelles).


Amitt
H. Paemen, COMEUR